

FORMATION T1 SVT – IUFM – 30 Mars 2010

Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD)
dans les apprentissages des élèves et sous la forme d'un projet

L'ORIGINE DU CONCEPT

Avant 1960 :

Développement = **croissance**.

Environnement relégué au second plan

De 1960 à 1985 :

Dégradation de l'environnement face à la croissance et prise de conscience des menaces qui l'affectent. Constat des premières pollutions dépassant les frontières et des dérèglements globaux :

« Trou dans la couche d'ozone », pluies acides, désertification, déforestation, effet de serre.

Emergence d'une solidarité planétaire en matière d'environnement et premiers rapports internationaux et conférences :

- **Rapport Meadows : 1972 Modélisation des 5 tendances majeures dans le monde, perspectives 2100** (industrialisation, population, nutrition, ressources environnement)

- **1972 - Conférence des Nations Unies sur l'environnement : Déclaration de Stockholm**

« Un développement qui ne soit pas uniquement guidé par des considérations économiques mais aussi par des exigences sociales et écologiques »

- **Stratégie mondiale pour la conservation**

A partir de 1985 : EMERGENCE DU CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1987 : Commission mondiale sur l'environnement et le développement

Rapport intitulé « Notre avenir à tous » ou **rapport « Brundtland »**,

du nom de Gro Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement
présidant la Commission

Propose la définition de référence pour le DD:

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

1992 : Sommet de la Terre, conférence de Rio

1996 : Protocole de Kyoto (fixe les 1ers objectifs chiffrés)

2002 : Sommet de Johannesburg

2007 : Conférence de Bali

2009 : Sommet de Copenhague

En France :

2003-2008 et 2009-2013 : Stratégie Nationale du DD (SNDD) dans un cadre européen

2004 : Charte de l'environnement

2007 : Grenelle de l'Environnement, lancement en 2007

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DD

Dimension sociétale : insertion, santé des populations, culture

Dimension économique : capacités productives, mondialisation, innovations

Dimension environnementale : climat, ressources



www.tdv-industries.fr/img/dd/schema.gif

**Le DD = Développement économiquement efficace
socialement équitable
écologiquement soutenable**

EDUCATION NATIONALE : PASSAGE DE L'EEDD A L'EDD

Circulaire du 15 juillet 2004

Circulaire du 29-03-07 et BO n°14 du 5 avril 2007

CHANGER LES LUNETTES !

1 – mettre en relation les différentes composantes de l'environnement dans une **approche systémique** : s'interroger en prenant en compte la complexité (sociale, culturelle, économique). Travailler en **interdisciplinarité**.

2- prendre en compte les **différentes échelles**

d'espace

- le local
- le global

de temps

- passé/ présent/avenir
- court terme/long terme

3 – prendre en compte des **logiques nouvelles**

- rien n'est fixé, les données évoluent sans cesse
- apprendre à s'adapter, à innover
- reconnaissance de l'incertain

4 – éduquer en donnant la **priorité au questionnement, à la problématisation**

- de la controverse au **débat**
- débattre à partir de plusieurs points de vue
- former à l'**analyse** des faits, à l'**esprit critique**
- **apprendre à faire des choix**

5 – tendre vers des **valeurs** en devenant

- **responsable** (permettre à l'élève d'évoluer dans ses choix personnels)
- **Solidaire** (aller au-delà du fait)

UNE REFLEXION UTILE ... POUR TOUT CITOYEN !

EN CONCLUSION

DD : Des savoirs, de la COMPLEXITE.

EDD : On construit des savoirs dans les disciplines, on amène les élèves au questionnement, on fait naître l'envie d'agir et on leur donne l'occasion de réaliser des projets en interdisciplinarité.

SAVOIR, VOULOIR, AGIR

La priorité est donnée au questionnement, à la **problématisation** :

- **Interroger le temps** : hier, aujourd'hui, demain, beaucoup plus tard (projection, modélisation)
- **Interroger l'espace** : local, régional, national, ailleurs, global-mondial (si on regarde ailleurs, la composante sociétale apparaît)
- **Débattre** à partir de plusieurs points de vue. Rien n'est fixé, les données évoluent. Les élèves doivent donc être capables de savoir puis de choisir le plus librement possible où se positionner.

- ATTENTION

- **POSITIVER** : Aider l'élève à voir le verre à moitié plein et non à moitié vide !!!
- **PRUDENCE, RESPECT** : L'EDD interpelle les choix des familles !
- **L'ATTITUDE** : Pas d'attitude partisane, militante, extrémiste. Attention au prosélytisme et à l'endoctrinement Principe de précaution.

La mise en projet des élèves autour d'un objet du DD est l'occasion de travailler au

« **SOCLE COMMUN DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES** »

BO n° 29 du 20 juillet 2006

<http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>

Le "socle commun de connaissances et de compétences" présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

À compter de 2011, la maîtrise des sept compétences du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet (D.N.B.).